

Introduction

Les trajectoires matérielles de l'archive

Introduction: Material Trajectories of the Archive

Christine Jungen et Candice Raymond



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/9080>

DOI : 10.4000/ateliers.9080

ISBN : 978-2-8218-1322-9

ISSN : 2117-3869

Éditeur

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal

les bibliothèques / UdeM

Référence électronique

Christine Jungen et Candice Raymond, « Introduction », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], 36 | 2012, mis en ligne le 14 mai 2012, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/9080> ; DOI : 10.4000/ateliers.9080

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



Ateliers d'anthropologie – Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Introduction

Les trajectoires matérielles de l'archive

Introduction: Material Trajectories of the Archive

Christine Jungen et Candice Raymond

« Été comme hiver, elle est glacée ; les doigts s'engourdissent à la déchiffrer tandis qu'ils s'encrent de poussière froide au contact de son parchemin ou chiffon. Elle est peu lisible même si elle est parfois habillée d'une écriture minutieuse et régulière. Elle apparaît sur la table de lecture, le plus souvent en liasse, ficelée ou sanglée, fagotée en somme, les coins dévorés par le temps ou les rongeurs ; précieuse (infiniment) et abîmée, elle se manipule lentement de peur qu'une anodine amorce de détérioration ne devienne définitive. »
(Farge, [1989] 1997 : 7)

- 1 C'est par cette description imagée que s'amorce *Le goût de l'archive*, promenade poétique et réflexive dans l'univers sensible des archives. Paru en 1989, ce petit opuscule restitue, sur le mode du récit personnel, la pratique historique à travers son engagement avec le document d'archives — l'excitation de la découverte, le fastidieux du recopiage, la fulgurance de ces infimes fragments surgissant du passé et dont l'historien cherche à reconstituer le sens. Il a été l'une des premières tentatives de réinscription du travail d'intelligibilité de l'historien dans sa relation au matériau, aussi dense et vivace qu'opaque, qui se présente à son regard — et à sa main.
- 2 L'ouvrage a connu un large écho dans les milieux historiens et au delà. Ce succès doit sans doute beaucoup à l'évocation que propose Arlette Farge d'un monde tissé de matières et d'émotions dans lequel s'enracine la pratique d'écriture de l'histoire. Elle comble une forme de béance, celle que l'analyse par Michel de Certeau ([1975] 2002) de « l'opération historiographique » avait laissé subsister dans l'examen de la transformation des matériaux « bruts » en sources soutenant un récit historique ; elle redonne une place

centrale au mode d'engagement singulier de l'historien avec l'objet « archive », avec une matérialité physique, sensible, habituellement gommée du texte historiographique.

- 3 Le texte d'Arlette Farge fait émerger en premier lieu la pratique historiographique comme une pratique de l'archive qui est ici redéfinie (et le passage au singulier opéré est tout sauf anodin) comme trace physique figée par le temps, qualité qui simultanément organise et informe le document et son intelligibilité. Ce faisant, il propose également une vision qu'on pourrait presque qualifier de paradigmatique du document d'archives comme objet : une matière brute, un fragment matériel immobilisé, pétrifié de vies et d'actions à jamais disparues sur lequel l'historienne tente de construire des prises progressives. Le dénouement des liasses, l'effeuillage des documents, l'inlassable travail de retranscription sont autant de gestes par lesquels celle-ci se saisit de l'objet tout en se laissant happer, par à-coups, par sa puissance évocatrice : ainsi, par exemple, de l'émotion suscitée par le jaillissement inattendu de grains de blé qui se déversent sur le papier jauni.
- 4 Cette dimension sensible et matérielle du document d'archives a constitué le point de départ de l'atelier doctoral « Les archives : matières et matérialités » qui a rassemblé en janvier 2010 des jeunes chercheurs formés à différents champs des sciences humaines et sociales¹ : pouvait-on appréhender les archives à partir de leurs propriétés matérielles ? Quelles lectures alternatives d'un objet, défini au delà de son statut de source et de support d'informations dans sa qualité de trace immobile du passé, ce décentrement autorisait-il ? Les participants étaient ainsi invités à saisir les documents d'archives auxquels ils étaient confrontés dans leurs recherches à partir d'un questionnement sur la matérialité prise comme une clé d'entrée, un outil de décalage du fond vers la forme, du document vers l'artefact, pour suivre des processus, des trajectoires de constitution et de mobilisation du matériau « archive ».
- 5 Suivre le fil de la matérialité des archives dans ses différentes déclinaisons — des modes de formalisation graphique à la variété des supports documentaires, des manipulations matérielles à la dimension émotionnelle d'un document — permettait de mettre de côté, fût-ce provisoirement, l'aspect purement documentaire des archives pour mieux considérer l'artefact (au lieu du document), la manipulation (au lieu de la lecture), la dimension du sensible (au lieu de celle du raisonnement). En d'autres termes, ce déplacement du regard, en mettant l'accent sur la dimension extra-textuelle du document d'archives, visait à considérer empiriquement l'archive dans ses pratiques, à savoir les opérations, les dispositifs, les maniements qui, à un moment donné, dotent un matériau d'une capacité probatoire, le mobilisent pour attester un passé, une histoire.
- 6 Deux questions se sont immédiatement posées à cet égard : d'une part, le caractère labile de la catégorie « archives », qui selon les contextes et les pratiques ne recouvre ni les mêmes sens ni les mêmes enjeux ; d'autre part, la variété des regards portés sur les documents d'archives, qui ne sont définis ni appréhendés de la même manière par l'historien, l'anthropologue ou encore l'archiviste. Rassemblant les textes issus de cet atelier, ce dossier a dès lors pour but de mettre en relief une double diversité : celle des lectures possibles de l'archive et du document, comme l'illustre la réunion dans ce numéro d'approches qui s'inscrivent aussi bien dans la lignée du *archival turn* anglo-saxon que d'une anthropologie de l'objet « en train de se faire », d'une sociologie de l'écriture ou d'un regard philosophique sur les *épistémè* d'un fonds d'archives. Cette pluridisciplinarité qui caractérise le dossier donne également à voir et à lire une multiplicité de pratiques : les textes proposent des exemples de cas qui sont autant de

saisies singulières de l'objet « archive » tel qu'il émerge dans des pratiques dépassant largement le champ historiographique et archivistique pour prendre place dans des usages aussi divers que l'écriture de soi, la pérennisation de la mémoire syndicale ou encore la création artistique.

- 7 Le champ de réflexion sur les archives comme artefacts historiquement et culturellement constitués est aujourd'hui largement balisé : tout d'abord par les historiens, du « tournant archivistique » anglo-saxon qui, inspiré de la lecture derridienne de l'archive, a proposé une critique des sources en tant que lieu de production des rapports de pouvoir (Pouchepadass, 2008) à la réflexion, menée en France notamment, sur la construction historique et épistémologique des archives fondée par le « geste de mettre à part, de rassembler, de muer ainsi en “documents” certains objets répartis autrement » (Certeau, [1975] 2002 : 100)². Cette réflexion est aujourd'hui prolongée par celle des anthropologues sur les modes inédits de rapport à l'archive que forment les fonds d'archives ethnographiques en cours de constitution (Molinié et Mouton, 2008 ; Jamin et Zonabend, 2011-2002) ; vient s'y ajouter, dans un autre registre, l'intérêt croissant pour les archives comme lieux de mémoire dont on peut suivre, de l'armoire familiale à l'exposition muséale, les constitutions, les parcours et les circulations (Artières et Artaud, 2005).
- 8 Le présent numéro invite, à leur suite, à opérer un double décentrement dans l'appréhension des pratiques d'archives : celui que permet le déplacement de la perspective vers une « périphérie » par rapport au « centre » qu'a constitué l'Europe dans le déploiement des sphères de l'archive, en particulier le Moyen-Orient sur lequel porte une partie de ces articles ; celui de la saisie de l'archive comme objet matériel dont les qualités, les maniements et les transformations méritent d'être interrogés à la lumière des enjeux de preuve, de fiabilité, d'authenticité que ces pratiques soulèvent. La réflexion s'inscrit à cet égard dans le fil d'une anthropologie des cultures matérielles qui interroge les « parcours biographiques » de l'objet (Kopytoff, 1986), ses trajectoires et ses bifurcations dans de nouvelles filières (Bromberger et Chevallier, 1999), mais aussi ses capacités d'action dans des dispositifs et des environnements³.
- 9 Loin de se limiter à des cas d'archives instituées et sans chercher à mobiliser une catégorie de l'archive définie *a priori*, le dossier entend au contraire interroger, à partir des opérations et des modelages qui façonnent et transforment un matériau, des parcours dans lesquels des enjeux mémoriels, biographiques, historiques, savants sont reliés à une certaine idée de l'archive : comment la configuration d'un document conditionne-t-elle ses propriétés probatoires ? Comment des matériaux sont-ils constitués en sources ? Quelles sont les qualités, sensibles, émotionnelles, démonstratives qui sont mobilisées ? À partir de l'examen de pratiques et de maniements de documents — de la constitution d'un dossier judiciaire à l'assemblage d'une collection visant à faire archive, d'opérations de transformation matérielle à des procédures de montage —, ce dossier vise, *in fine*, à explorer des « manières de faire » par lesquelles des artefacts sont dotés, à un moment donné et pour une durée parfois provisoire, d'une capacité à dire le vrai, à acheminer le « réel » du passé.
- 10 Est ainsi proposé un parcours — non exhaustif — dans la protéiformité de l'archive : matériau textuel, produit d'une composition graphique et de la mise en forme du document ; matière soumise à des reformatages et à des transferts, du témoignage au livre imprimé, du microfilm à l'édition, du papier au numérique ; objet à protéger, dans un coffre, sous plastique ou sous vitrine ; support filmique ou photographique, retravaillé dans des procédures de montage et d'exposition ; matière qui peut prendre la forme d'une

brique ou d'un sachet de sucre, assemblés dans une collection qui entend faire archive ; artefacts qui, dans leur façonnage, leur agencement dans des dispositifs, la manipulation de leurs propriétés, sont pris dans des enjeux d'autorité et de légitimité.

- 11 Les articles présentés ici invitent donc à une exploration de trajectoires de l'archive. L'organisation du dossier dévide d'un texte à l'autre le fil de ses « carrières », pour reprendre la formule de Christian Bromberger et Denis Chevallier (1999). De la production d'un document à visée probatoire à sa « relance » (*ibid.*) comme archive dans de nouveaux cheminements, on suit ici, par ricochet, différentes étapes qui vont du « faire archive » au faire « archive », de la fabrication d'un document et son institution en archive à la manipulation de ses propriétés, parcours dont on peut proposer ici des clés de lecture.

La mise au format du vrai

- 12 Comment un document, et plus encore un document écrit à caractère testimonial, est-il produit ? Béatrice Fraenkel, appelant à dépasser l'opposition traditionnelle entre oralité et écriture, rappelle à ce propos que « la spécificité fondamentale du *mode* écrit réside dans le fait qu'en écrivant nous fabriquons un objet, écrit, alors qu'en parlant et en lisant nous ne fabriquons rien de tangible » (2008 : 62). C'est cette fabrication matérielle d'un document, sa mise au format que s'attachent à analyser Anne Clément, Axel Pohn-Weidinger et Anouk Cohen, en montrant comment l'écriture, en particulier la fixation à l'écrit d'une parole, relève d'un *processus*, d'un travail d'enregistrement, de mise en forme et d'agencement aussi bien graphiques que matériels.
- 13 La lecture que propose Anne Clément d'un dossier d'archives judiciaires égyptiennes de la fin du XIX^e siècle permet ainsi de mettre en lumière la manière dont, au cours de l'écriture des pièces d'un dossier d'accusation pour meurtre, les « voix » des paysans sont graduellement contraintes dans le format textuel requis par la procédure d'établissement de la preuve : les marques de l'oralité qui apparaissent puis disparaissent au fur et à mesure de la constitution des pièces judiciaires, l'organisation du texte et de la page en forme de questions/réponses, le progressif établissement puis la répétition de phrases clés pour la constitution de l'acte d'accusation témoignent de la manière dont, au cours de l'opération de transcription des interrogatoires et d'écriture des actes, la machine bureaucratique comprime et réorganise la parole des protagonistes pour la mettre au format adéquat, aussi bien linguistique que graphique. Cet agencement de la parole dans le cadre des procédures d'enregistrement se poursuit également dans le réaménagement ultérieur du dossier, comme en témoignent les pétitions qui ont abouti dans le vrac des annexes. L'examen de la trajectoire du dossier permet de lire la négociation de la maîtrise de l'écrit, négociation qui est aussi celle des rapports de pouvoir qui se détectent dans le parcours du dossier de sa constitution initiale jusqu'à sa réorganisation par les archivistes, de la main du greffier jusqu'au rangement aux archives.
- 14 À la lutte des paysans égyptiens pour s'immiscer dans les interstices du dossier judiciaire répond une autre forme de lutte, celle qu'analyse Axel Pohn-Weidinger à propos d'administrés français aux prises avec les formulaires imposés par l'institution bureaucratique. Étudiant comment les demandeurs de logement HLM tentent d'affirmer leur droit dans le cadre défini par le formulaire, Axel Pohn-Weidinger montre de quelle manière ceux-ci travaillent, littéralement, le corps du formulaire. Les prises utilisées par

les demandeurs pour parvenir à exprimer la complexité de leur parcours biographique dans le cadre minimal qui leur est proposé par l'administration se laissent ainsi saisir par l'analyse graphique des documents : bien plus qu'un geste routinier et quotidien, remplir un formulaire est au contraire une élaboration progressive faite de réécritures et d'annotations complémentaires qui dénotent la difficulté à dire le soi — ou plus exactement, à l'écrire. La lutte avec les catégories administratives se transforme en une véritable lutte avec l'imprimé : débordements, ratures, changements de stylo et de couleurs, correcteur, constituent autant d'outils que l'administré mobilise pour négocier sa place dans la structure de la page, pour assouplir graduellement — en vain, puisque ces débordements hors cadre ne seront pas pris en compte par la machinerie institutionnelle lors de la saisie informatique — la rigidité des catégories administratives.

- 15 Les narrations autobiographiques dont Anouk Cohen analyse le processus de constitution en archives constituent une autre forme de production documentaire. Ici, la fabrication et la diffusion du récit autobiographique deviennent des lieux de la légitimation progressive du témoignage en tant que « faire archive » collectif. Le passage du témoignage par le support « livre » constitue dans ce cadre une appropriation d'un format narratif, mais aussi matériel, reposant sur un travail de mise en formes successives : les coupes auxquelles procède l'éditeur, la mise en page, le choix d'une charte graphique ou encore l'enregistrement, la reformulation et la réécriture par l'écrivain public ou le nègre, mettent en lumière le caractère extrêmement travaillé de ce qui va être institué en document « brut » pour l'histoire. Le processus de légitimation collective et de constitution en archives de l'écrit autobiographique est concomitant de ces réélaborations des formats et des supports : le manuscrit ou l'enregistrement, le feuilleton de presse, le livre sont autant de transformations graduelles du témoignage carcéral au terme desquelles celui-ci va devenir archive.

Transformations et circulations

- 16 Cette variété dans le façonnage des formats probatoires se double d'une autre labilité, celle des circulations matérielles opérant, comme le montre déjà le cas des témoignages carcéraux, dans le processus d'instauration en archives. Les transformations et les passages d'un support à un autre ne peuvent se réduire à un simple transfert d'information. Elles sont au contraire constitutives d'un changement de statut du document, de sa modulation, voire de son « mode d'existence », comme propose de l'analyser Tiziana Beltrame dans son examen de la numérisation des fiches documentaires des objets qu'a entraîné le transfert des collections du musée de l'Homme au musée du quai Branly : la translation des fiches documentaires papier sur support numérique qui a accompagné le déplacement des objets a ainsi donné lieu à une reconfiguration du savoir sur les collections en réorganisant les liens établis au sein d'un ensemble documentaire. Les différents supports matériels sur lesquels a été redéployé l'ensemble documentaire initial (fiche TMS, fiche papier, fiche numérisée) ont été répartis dans différents services, les uns comme documents de travail, les autres comme archives et outils de référence, les derniers comme « fiches dormantes » stockées dans le service « Manuscrits et archives » du Muséum d'histoire naturelle, donnant ainsi lieu à « des existences qui se juxtaposent, se chevauchent entre institutions ou entre services différents d'une même institution ».

- 17 Ces « juxtapositions d'existences » que permet la reproduction — transformation en archives d'un côté, usage en document de travail de l'autre — sont également explorées, dans un autre registre, par les plasticiens libanais de la Fondation arabe pour l'image dont traite Stefanie Baumann. Ici, les pratiques artistiques qui détournent et réagencent les clichés collectés par la Fondation viennent brouiller le système d'interprétation produit par le classement et l'indexation du fonds d'archives photographiques. L'exposition *Mapping Sitting* est exemplaire à cet égard de l'usage de la reproduction comme outil pour ébranler l'objet archive au moyen d'une prolifération de matières, de reliefs, de dispositifs de visualisation. Les clichés fixés au mur ou en mouvement dans un montage vidéo, le livre-index de photographies sous vitrine ou les reproductions apposées sur un panneau composent autant de tableaux dans lesquels l'image d'archives est redispensée matériellement et intellectuellement. L'exposition, et la manière dont elle déploie l'image d'archives en tant que matière mouvante et incertaine, contraste avec le cadre d'intelligibilité de plus en plus rigide qui se met en place, dans le même temps, à la Fondation arabe pour l'image de laquelle proviennent les photographies : l'image là comme matériau artistique à manipuler est, ici, une archive à classer et indexer, un document à stabiliser dans un système standardisé, système que l'exposition artistique vient, temporairement, ébranler.

Prises sensibles

- 18 Au redéploiement d'un document sous différentes matières et des statuts divers — fiche dormante ou matériau de travail, collection d'archives ou matière artistique — s'opposent d'autres formes de constitution en archives, qui reposent à l'inverse sur le retrait de la circulation d'objets, leur « mise sous clef », comme le montrent les cas exposés par Anna Théodoridès et Véronique Bontemps.
- 19 Les collections qu'a patiemment rassemblées un prêtre d'Istanbul pour constituer les archives de la communauté *rûm* de la ville ou les documents précieusement conservés au fond d'un coffre par un vieux syndicaliste palestinien sont tous deux des formes de construction d'un « grenier », métaphore ici du lieu privé, voire caché, d'une mémoire individuelle qui s'inscrit secrètement contre la mémoire collective ou dominante. Immobiliser des objets dans un espace soustrait aux regards, parfois seulement entrouvert pour quelques initiés, est en même temps indissociable d'une « performance » qui s'appuie sur la mobilisation *in situ* de ces objets par le biais des mouvements du corps, des manipulations et de la gestion de la bonne distance : organiser un parcours de visite ou aller chercher, sortir du coffre ou de la vitrine, manipuler, faire voir, faire toucher. Ces gestes sont loin d'être anodins, comme l'a souligné Valérie Feschet à propos des archives familiales en Provence. Monter au grenier, descendre, nouer, dénouer forment ainsi une « multitude de petits riens » constitutive des rituels de transmission de la mémoire (Feschet, 1996).
- 20 Dans les cas présentés ici de conservation solitaire et isolée, ces « petits gestes » sont à lire comme des modalités d'affirmation individuelle, d'une « présentation de soi » comme l'analyse Véronique Bontemps dans le contexte du conflit de mémoires au sein d'un syndicat palestinien. Celle-ci se joue dans la maîtrise à la fois tactile et performative de l'archive ; la valeur et la validité du document, que le syndicaliste conserve précieusement chez lui à titre de preuve, sont éprouvées et certifiées au toucher et au regard. De cet usage sensible, visuel et tactile, de l'archive comme élément d'un dispositif

de véridiction, et du rôle que joue le matériau dans l'efficacité de ce dispositif, naissent ainsi différentes stratégies de mobilisation d'un potentiel d'autorité. Ces dispositifs dans lesquels s'inscrit l'archive sont le plus souvent ambivalents : s'ils jouent de ses effets véridictifs pour étayer un discours sur l'histoire, ils s'appuient dans le même temps sur l'émotion particulière que suscite le contact matériel ou visuel avec le document.

- 21 Ce sont de tels effets, à la fois heuristiques, « autoritatifs » et émotionnels, que décrit également Anna Théodoridès à propos de ce prêtre *rûm* qui a rassemblé une collection aussi éclectique que signifiante. Celle-ci vient « faire archive » en soutien d'un récit mémoriel qui se décline sur un mode sensible : l'agrégation hétérogène de briques, de coupures de presses, de médailles, leur assemblage dans un lieu tenu secret et fermé, opèrent en tant qu'environnements matériels qui convoquent le réel de l'histoire par l'invitation au regard et au toucher. Les archives émergent alors comme actrices à part entière de l'interaction : extraire un document du classeur, du coffre ou de la vitrine, le faire palper et éprouver tactilement permettent de moduler l'intensité de l'objet en coprésence, de faire surgir ses effets de réel (et l'émotion ou le trouble que ceux-ci suscitent) dans l'instant, de mobiliser en situation les appuis et les prises⁴ à partir desquels se déploie l'intime, la mémoire, le vécu, de lui donner une intelligibilité provisoire.

Les troubles de l'évidence

- 22 Le travail de modelage ou de métamorphose tout comme les manipulations qui s'exercent sur des archives participent à la mise en œuvre d'effets particuliers, d'une *efficace*, qui a en premier lieu fonction d'étayer des discours opérant comme des discours vrais. Dans la controverse opposant deux historiens libanais autour de l'édition d'archives diplomatiques qu'analyse Candice Raymond, la photocopie d'une lettre officielle, difficilement lisible mais avec en-tête, tampon et signature, s'avère pour l'intellectuel engagé dans une polémique un moyen plus efficace pour soutenir son argument que la seule citation de son origine et de son contenu. Ici, le différend né d'une accusation initiale de censure se déploie et s'amplifie par le biais d'opérations de reformalisation et de refaçonnage des documents édités qui font se répondre différents produits éditoriaux : des copies sous forme de microfilm donnent lieu à une édition « monumentale » ou à un livre de poche ; la retranscription en mode imprimé est confrontée à la photocopie reproduisant au plus près, sur le mode du fac-similé, la forme originale. Les élaborations de différentes formes matérielles successivement données à ces archives par les deux protagonistes deviennent non seulement des lieux où s'éprouve l'efficacité des dispositifs de visualisation de documents d'archives dans le cadre d'enjeux de rigueur scientifique et de vérité historique, de légitimation et de délégitimation ; les opérations de remodelage transforment aussi le support matériel, à partir duquel sont modulés des « effets » de monumentalité ou de scientificité, en « actant » à part entière de la polémique.
- 23 L'articulation de différents registres d'efficace matérielle de l'archive est bien, dans la même perspective, ce qui soutient le travail des cinéastes palestiniens examiné par Laure Fourest. Ces cinéastes jouent, dans le montage, avec les caractéristiques visuelles des images d'archives. Dans ce cas, l'authenticité de l'archive réside moins dans la procédure qu'une autorité politique ou savante lui a appliquée pour en certifier la véracité, que dans les repères matériels de cette certification : un format, un support, une couleur et autant de signes infimes qui donnent à voir et à sentir le document comme étant d'un type

particulier, un document d'archives qui charrie avec lui force probatoire et caractère autoritatif. Mais dans le même temps, avec le surgissement du passé que ces images provoquent, se déploie toute une gamme d'émotions — nostalgie, malaise, révolte, fierté — alimentant une dialectique de l'intime et du collectif mise au service d'un projet artistique et militant.

- 24 Émerge alors, plus que le « faire de l'archive », le faire « archive », soit le maniement des qualités physiques attribuées aux archives pour jouer de leurs multiples effets, ou même les accentuer, en travaillant la matière, la coloration, en donnant un « look » particulier, ainsi l'usage du noir et blanc qui permet aux cinéastes palestiniens d'intégrer dans le film images d'archives et images de fiction. À ce titre, les « trucages » par lesquels ils s'emparent de l'archive marquent une forme de basculement : celle d'un matériau défini comme trace figée du passé, en un artefact caractérisé par sa capacité à porter, et peut-être plus encore, à *projeter* un effet de vrai, de brut, d'authenticité.
- 25 La pratique artistique s'est emparée de l'archive, soit qu'elle en explore le registre esthétique (le vrac, le scotch et la rature, la série, le papier vieilli, ou encore, le défilement latéral d'un montage de photos reproduisant le mode de lecture d'un microfilm), soit qu'elle en détourne les matériaux pour les inscrire dans de nouveaux dispositifs proposant des modes inédits d'engagement avec ces objets, comme le décrit Stefanie Baumann dans le cas des artistes de la Fondation arabe pour l'image. Ce faisant, la pratique artistique en vient parfois à questionner l'une des propriétés de l'archive les plus communément mobilisées, à savoir sa propriété mémorielle, quand la recontextualisation du document d'archives en suspend les effets rétrospectifs de convocation du passé et n'en conserve que la force affective, accessible par la contemplation. Pour emprunter à Walter Benjamin, elle neutralise la trace pour ne laisser agir que l'« aura » de l'archive ([1955] 2000).
- 26 La saisie des trajectoires et des maniements de documents souligne la diversité et la complexité des pratiques donnant lieu à la production et à la manipulation d'archives : fabrication d'artefacts « bruts », transferts de supports, redistribution dans des dispositifs de visualisation et d'interprétation constituent autant d'opérations qui déforment et reforment l'objet archive en même temps qu'elles en instituent la pérennité. Les archives opèrent bien comme des preuves au sens le plus empirique du terme : les dispositifs sur lesquels reposent les modelages, montages, assemblages, les productions d'effets probatoires et savants, émotionnels et sensoriels convoquent le document comme un appui matériel sur lequel se construit le discours. Toutefois, c'est précisément ce registre de manifestation empirique qui, en même temps, est bousculé par les transformations, les refaçonnages, et surtout l'usage d'artifices qui contribuent à « troubler » la limite entre original et copie, vérité et fiction, authentique et faux. « Plus l'objet ou l'entité [à faire apparaître ou faire exister] est imprévisible, plus les effets spéciaux semblent proliférer » remarquent Emmanuel Grimaud, Sophie Houdart et Denis Vidal à propos de la culture visuelle des artifices (2006 : 14). Paradoxalement, c'est ici sur des matériaux *a priori* définis par leur stabilité, leur certification visuelle et matérielle, que se déploient des dispositifs qui tendent à opacifier l'évidence même de l'archive.

Archives des marges

- 27 La saisie de l'archive par ses cheminements matériels brosse, ce faisant, un paysage qui déborde largement le cadre institutionnel et savant : la collecte de livres, de briques,

d'images, la fabrication de documents et le façonnage de leurs efficaces par des artistes, par un érudit solitaire, par d'anciens prisonniers, signalent le déploiement d'un imaginaire « archival » dont on peut, pour conclure, esquisser les contours et les glissements à partir de l'exemple du Moyen-Orient (voire plus largement du monde arabe) sur lequel portent une partie des articles de ce dossier.

- 28 Les archives qui émergent de ces textes ne sont pas en effet des archives « manifestes », des fonds d'archives institués et publics. Ce sont au contraire les produits de « bricolages » ou, plus exactement, des mises à l'épreuve de matériaux investissant par la marge l'idée d'archive et ce qu'elle porte : la fiabilité, l'authenticité, l'autorité.
- 29 Rappelons à ce propos que les catégories et les pratiques relatives aux « archives » telles qu'elles ont été élaborées dans la tradition française et plus largement européenne ne recouvrent que partiellement celles existant ailleurs, en particulier dans les pays du Moyen-Orient. Loin de représenter, à l'instar de l'élaboration de la tradition archivistique en Europe, la marque de la continuité de l'État⁵, les archives des administrations y étaient souvent détruites lors des changements dynastiques, au point que pendant longtemps le monde musulman a été considéré comme un « désert documentaire » par les historiens européens formés dans la tradition d'archives étatiques⁶. À ce « désert » a toutefois succédé aujourd'hui une véritable inflation d'entreprises archivistiques, avec la prolifération de centres fondés notamment sous l'impulsion des États collectant et conservant des documents historiques sous toutes leurs formes⁷. Bien plus que d'Archives nationales ayant vocation à conserver les traces des administrations publiques, ces centres s'inscrivent en premier lieu dans un projet mémoriel et historique qui vise à soutenir et renforcer la légitimité de cadres étatiques récents.
- 30 Le développement et le déploiement de l'idée d'archives repose ici sur une combinaison de *al-arshif* (version arabisée du terme français) avec les notions d'une part de *mahfûzât*, désignant ce qui est conservé, préservé, et d'autre part de *wathîqa* (pl. *wathâ'iq*), « document » (et, par extension, document historique), qui renvoie quant à elle au registre de ce qui est fiable, sûr⁸. Portés notamment à partir de la première moitié du xx^e siècle par des historiens arabes formés à l'histoire positiviste européenne qui, souvent, ont été les premiers à développer un intérêt local pour l'archive comme matériau légitime pour attester l'histoire⁹, ce développement et son extension à des champs extérieurs à la pratique historiographique se déclinent selon différentes lignes de force : l'*arshif* peut ainsi renvoyer aux fonds conservés par les administrations, mais opère surtout dans une dialectique avec les institutions d'archives occidentales. La *wathîqa*, terme le plus communément employé, désigne d'une manière générale tout document à valeur historique. À ces termes peuvent toutefois également être accolés, comme dans le cas de la mobilisation de « documents-témoins » que décrivent Véronique Bontemps et Candice Raymond, des notions comme celles de *sijill*, l'enregistrement ou le registre, de *hujja*, la preuve dans son acception juridique, ou encore de *shahâda*, certificat mais aussi témoignage — tous exemples de la manière dont peuvent s'imbriquer des registres de l'oralité et de l'écrit, du juridique et de l'historique, du document mais aussi de la démonstration d'autorité de celui qui le détient.
- 31 À ces différents registres qui opèrent dans la notion d'archives se conjugue la confrontation aux entreprises, avant tout européennes, de constitution d'archives sur le monde. L'inflation « archivale » que connaît aujourd'hui la région se laisse lire, en premier lieu, comme une affirmation locale face aux formes d'« archives impériales » constituées en Occident — soit des entreprises de savoir panoptique développées par les

puissances coloniales¹⁰. La constitution de lieux d'archives vise dans ce cadre à redistribuer les rapports de pouvoir entre des centres et des périphéries, comme le souligne Stefanie Baumann à propos de la Fondation arabe pour l'image dont le projet de collecte de photographies, né de la volonté de prendre à contre-pied le regard orientaliste forgé au cours du XIX^e siècle, a pour premier objectif de déplacer cette centralité initiale. Et c'est aussi une réaffirmation locale, ici sur le mode de la réappropriation, qui se laisse déceler dans l'édition d'archives diplomatiques françaises au cœur d'une controverse libano-libanaise. De fait, l'effort porté dans ce dernier cas sur l'édition d'archives exogènes s'inscrit dans un mouvement plus large, qui est celui d'une collecte « à rebours », entreprise par de nombreux centres de la région, des archives produites par les administrations ottomane, française et britannique¹¹.

- 32 Cette collecte, sous forme de reproduction et d'édition d'archives produites par des pouvoirs aujourd'hui géographiquement extérieurs au monde arabe, se développe dans une tension entre la légitimation de ces archives réinvesties comme sources d'autorité par excellence, et « une incomplétude essentielle lié[e] au fait que ces images censées les représenter ne soient jamais le produit que d'un autre regard », pour emprunter à l'analyse de Laure Fourest à propos des images d'archives israéliennes réemployées par les cinéastes palestiniens. À cette incomplétude répondent différentes manières d'« archiver ailleurs », selon la formule de Stefanie Baumann : collecte locale d'archives photographiques au Liban, constitution dans le cas palestinien du témoignage oral en régime de preuve par excellence face aux archives israéliennes, mais aussi manipulation, transformation, remodelage – relocalisation, en somme – de ces archives produites par d'autres.
- 33 Face au « pouvoir de monopole » constitutif de l'archive, pour reprendre la terminologie derridienne employée par certains auteurs de ce dossier, créer des archives alternatives est aussi une manière d'investir ou de contester, à partir de la marge, un récit dominant – que ce soit celui de l'État marocain face aux victimes de tortures, du récit national israélien auquel se confronte le traumatisme palestinien, ou de la négation du pogrom « anti-minoritaires » de 1955 par les autorités turques. L'examen des processus de formation d'archives fait apparaître des articulations fines entre le pouvoir et sa contestation, entre des centralités dominantes et ses marges. « Faire archive » peut ainsi passer par l'élaboration progressive d'appuis collectifs, comme l'illustre notamment le cas du témoignage autobiographique au Maroc qui se nourrit et s'amplifie au fur et à mesure de ses déploiements sous différents formats dans l'espace public, s'appuyant sur ce que Daniel Fabre a appelé, empruntant à Ricœur, une « identité *idem* » : en inscrivant le sujet individuel dans le récit collectif, en faisant émerger une communauté par l'assemblage d'une série de trajectoires similaires (Fabre, 2002). À l'inverse, la capitalisation documentaire sous forme de « grenier » repose sur la délimitation d'espaces de l'intime, du secret, et dont l'adossement au collectif se constitue paradoxalement dans la construction d'un lieu de repli, à l'écart. Si le prêtre *rûm* collecte les restes de sa communauté, c'est aussi et surtout pour lui-même, pour sa passion de collectionneur : le geste d'archiver relève ici de l'élaboration éminemment solitaire d'un recoin privé, d'un trésor qui est censé témoigner, et donc énoncer publiquement la vérité de l'histoire, et qui pourtant n'a aucune vocation, si ce n'est de manière intermittente, à sortir d'un lieu jalousement gardé au secret par son propriétaire.
- 34 Dans ces différentes dialectiques dont procède le geste d'archiver, on retrouve un objet « archive » comme porteur d'autorité, catégorie située à la croisée d'un régime de la

preuve, de l'institution de pouvoir et de l'objet médiateur du passé. Sous cette apparente similarité ne s'organisent toutefois pas de manière homogène les articulations entre histoire et mémoire, oralité et écriture, objectivité et subjectivité, indigène et exogène, individuel et collectif... Ce sont bien leurs contours qui sont éprouvés lors de cheminements au cours desquels des matériaux sont modelés, transformés, investis d'enjeux probatoires, savants, mémoriels et politiques. Ces lignes de partage sont redistribuées ou stabilisées au gré de ces archives « en train de se faire », dessinant des paysages en extension constante, et dont ce dossier ne fait qu'amorcer l'exploration.

BIBLIOGRAPHIE

ANHEIM, Étienne et PONCET, Olivier (éd.)

2004 *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire* [n° thématique], *Revue de synthèse*, 125.

ARTIÈRES, Philippe et ARTAUD, Annick (éd.)

2005 *Lieux d'archive* [n° thématique], *Sociétés et représentations*, 19.

BENJAMIN, Walter

[1955] 2000 L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique, in *Œuvres III*, traduit de l'allemand par M. de Gandillac, R. Rochlitz et P. Rusch (Paris, Gallimard) : 427-444.

BESSY, Luc et CHATEAURAYNAUD, Francis

1995 *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception* (Paris, Métailié).

BROMBERGER, Christian et CHEVALLIER, Denis (éd.)

1999 *Carrières d'objets. Innovations et relances* (Paris, Éditions de la MSH).

CERTEAU, Michel de

[1975] 2002 *L'écriture de l'histoire* (Paris, Gallimard).

COMBE, Sonia (éd.)

2006 *L'historien face à l'ordre informatique : classification et histoire* [n° thématique], *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 82.

DENOIX, Sylvie et GALLAND, Bruno

2009 La constitution des « corpus » : rapport introductif, in *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge : Orient-Occident*, xxxix^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public (Paris, Publications de la Sorbonne) : 239-260.

FABRE, Daniel

2002 *Vivre, écrire, archiver*, *Sociétés et représentations*, 13 : 17-42.

FARGE, Arlette

[1989] 1997 *Le goût de l'archive* (Paris, Le Seuil).

FESCHET, Valérie

1996 *Petites manies ou rituels domestiques ? Le rangement des papiers de famille en Provence*, *Ethnologie française*, 26 (2) : 289-301.

FRAENKEL, Béatrice

2008 Comment tenir un registre ?, *Langage et société*, 124 : 59-71.

GELL, Alfred

[1998] 2009 *L'art et ses agents : une théorie anthropologique*, traduit de l'anglais par S. et O. Renaut (Dijon, Les presses du réel).

GRIMAUD, Emmanuel, HOUDART, Sophie et VIDAL, Denis

2006 Artifices et effets spéciaux. Les troubles de la représentation, *Terrain*, 46 : 5-14.

GUYOTJEANNIN, Olivier et POTIN, Yann

2004 La fabrique de la perpétuité. Le Trésor des chartes et les archives du royaume (XIII^e-XIX^e siècle), *Revue de synthèse*, 125 : 15-44 [n^o thématique : E. Anheim et O. Poncet (éd.), Fabrique des archives, fabrique de l'histoire].

INGOLD, Tim

2011 *The perception of the environment : Essays on livelihood, dwelling and skill* (Londres et New York, Routledge).

JAMIN, Jean et ZONABEND, Françoise (éd.)

2001-2002 *Archives et anthropologie* [dossier thématique], *Gradhiva*, 30-31.

KOPYTOFF, Igor

1986 The cultural biography of things : Commodification as process, in A. Appadurai (éd.), *The social life of things : Commodities in cultural perspective* (Cambridge, Cambridge University Press) : 64-91.

MOLINIÉ, Antoinette et MOUTON, Marie-Dominique

2008 *L'ethnologue aux prises avec les archives* [n^o thématique], *Ateliers du LESC*, 32.

PICARD, Christophe

2009 De l'usage de l'écrit documentaire en Islam, in *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge : Orient-Occident*, xxxix^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public (Paris, Publications de la Sorbonne) : 127-141.

PIETTE, Albert

2006 *Petit traité d'anthropologie* (Charleroi, Socrate Éditions Promarex).

POMIAN, Krzysztof

1992 Les archives, du Trésor des chartes au Caran, in P. Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, t. III, vol. 3 (Paris, Gallimard) : 162-233.

POUCHEPADASS, Jacques

2008 Sur la critique postcoloniale du « discours » de l'archive, *Quaderni storici*, 3 : 675-690 (version française).

RICHARDS, Thomas

1993 *The imperial archive : Knowledge and the fantasy of Empire* (Londres et New York, Verso).

NOTES

1. Atelier jeunes chercheurs IISMM/IFAO/LAU « Les archives : matières et matérialités », coordonné par Sylvie Denoix, Jean-Charles Depaule, Christine Jungen, 6-11 janvier 2010, IFAO, Le Caire, organisé dans le cadre du programme de recherche ANR « Archiver. Les pratiques historiographiques dans le Moyen-Orient contemporain ».

2. Divers dossiers sur le sujet sont parus ces dernières années, cf. par exemple ANHEIM et PONCET, 2004 ; COMBE, 2006.
3. Nous renvoyons ici à l'agentivité de l'objet développée par Alfred GELL ([1998] 2009) ou encore à la question de la constitution des environnements matériels tels que propose de les appréhender Tim INGOLD (2011), soit des modalités « d'être au monde » fondées sur les interactions réciproques entre les hommes et les matières avec lesquelles ils sont engagés.
4. On renverra aussi bien à la notion de « prise » comme modalité tactile et perceptive de relation à l'objet, telle qu'elle a été développée par BESSY et CHATEAURAYNAUD (1995), qu'à celle d'« appui », à savoir ici la capacité des partenaires humains et non humains d'une situation d'interaction à exister en « mode mineur » (PIETTE, 2006).
5. Comme c'est notamment le cas, en France, avec le développement d'une tradition archivistique qui, du Trésor des chartes centralisant les documents royaux aux Archives nationales comme mémoire de la République, a adossé le pouvoir de l'État (POMIAN, 1992 ; GUYOTJEANNIN et POTIN, 2004)
6. PICARD, 2009 ; cf. également DENOIX et GALLAND dans le même volume.
7. Le regain d'intérêt accordé aujourd'hui au document historique est particulièrement frappant dans les pays de la Péninsule arabique, où se multiplient les institutions étatiques liées à la collecte d'archives et de manuscrits. Il est également observable dans des pays dotés d'une tradition de conservation plus établie, à travers la restructuration ou la création d'institutions comme en Jordanie (création en 2008 du Centre royal hachémite de documentation parallèlement au Centre de documents et manuscrits fondé à l'université de Jordanie en 1972), en Syrie (projet de création d'Archives nationales aux côtés du Centre de documentation historique fondé en 1958), ou en Égypte (lancement par les Archives nationales égyptiennes d'un vaste programme de restauration et numérisation des archives).
8. Les trois termes opèrent ainsi concurremment dans le champ sémantique de la notion d'archive, comme le montre par exemple l'intitulé de différents centres d'archives nationales : *arshif* en Tunisie, *mahfūzât* au Liban, *wathâ'iq* en Égypte, Syrie, Yémen.
9. L'un des précurseurs en la matière a été l'historien libanais Asad Rustum, connu pour sa contribution à l'exploitation des archives royales égyptiennes et à la collecte des sources arabes de l'histoire du Bilâd al-Shâm. Il publie en 1939 *Mustalah al-târikh*, l'un des premiers manuels en arabe de méthodologie historique, dans lequel il développe une approche du travail documentaire — qui devient ici constitutif du métier de l'historien — située à la croisée de l'école méthodique française, de l'*Heuristik* allemande et des sciences du *hadîth* de la tradition islamique.
10. Comme c'est le cas de l'Empire britannique, à propos duquel Thomas RICHARDS (1993) montre comment le contrôle sur les territoires a reposé sur la création d'archives et de bibliothèques comme lieux de collecte, d'accumulation et de centralisation de savoir et donc de maniement du monde.
11. Collecte qui fait suite par ailleurs aux toutes premières entreprises de recueils de documents d'archives publiés au début du XX^e siècle par les tenants de divers nationalismes qui cherchaient à étayer leurs revendications politiques dans le cadre de la « question d'Orient ».

AUTEURS

CHRISTINE JUNGEN

Chargée de recherche CNRS, Laboratoire d'anthropologie urbaine (IIAC-LAU), EHESS/CNRS
jungen[at]ivry[point]cnrs[point]fr

CANDICE RAYMOND

Doctorante, Centre d'études ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC), EHESS Paris/
CNRS/Collège de France
candice[point]ra[at]gmail[point]com